



FVS-AMIE DES ENFANTS

« Abagenzi b'abana »



RAPPORT ANNUEL 2024

Notre mission est de contribuer à l'épanouissement des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) à travers l'accès aux services sociaux de base et de lutte contre les inégalités basées sur le genre.

www.fvs-amadeburundi.org

Rohero I, Avenue Rutana, N°2
Bujumbura, Burundi

Sommaire

INTRODUCTION	4
AXE 1 : LA PROTECTION ET DEFENSE DES DROITS DES ENFANTS AINSI QUE LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES BASEES SUR LE GENRE	6
AXE 2 : L'EDUCATION ET APPUI PSYCHOSOCIAL DES OEV	10
AXE 3 : LA SANTE, LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LE COVID 19 ET PROMOTION DES MUTUELLES COMMUNAUTAIRES DE SANTE	12
AXE 4 : LE RENFORCEMENT ECONOMIQUE DES MENAGES PRENANT EN CHARGE LES OEV	15
AXE 5 : LA COORDINATION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION	19
CONCLUSION GENERALE	21

AVANT-PROPOS

Chers Partenaires et Amis de FVS-Amie des Enfants,



Mme la Représentante Légale de la FVS-Amie des Enfants, Spès Nihangaza, lors du panel d'échange et de plaidoyer pour l'éducation pour tous et de qualité lors de la célébration de la journée de l'enfant

C'est avec une immense fierté que je vous présente le rapport annuel 2024 de notre organisation et vous invite à découvrir les réalisations de la FVS-Amie des Enfants. Cette année a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de grandes réalisations, grâce au soutien indéfectible de nos partenaires, à la collaboration avec les parties prenantes et à l'engagement sans faille de nos équipes et des membres des communautés prenant en charge les enfants vulnérables.

Cette année, nous capitalisons sur nos actions en continuant à développer et étendre les approches qui sont particulièrement efficaces; à faire de plaidoyer en matière de l'éducation et de la lutte contre les violences sexuelle et basée sur le genre; à promouvoir un enregistrement des naissances et des enfants non déclarés à la naissance à travers la digitalisation de l'état civil et à promouvoir la santé pour tous.

Parmi les approches utilisées, **l'approche FCAP** (Facilitated Collective Action Process). Une approche participative qui a permis aux membres de la communauté de s'unir et d'agir collectivement pour résoudre les problèmes qui affectent les enfants, notamment la pauvreté, l'accès à l'éducation et à la santé, et la protection des droits des enfants contre les abus et l'exploitation. **L'approche « Belle Colline »** qui est « une colline où la femme et l'enfant ont un bien être intégral ». En collaboration avec nos partenaires, cette approche nous permet d'améliorer la prise en charge de l'éducation des enfants vulnérables en contribuant à l'empowerment des femmes.

Pour 2025, nous continuerons à développer et à renforcer les groupes de solidarité à travers les approches les plus efficaces, et nous étendrons notre intervention à de nouvelles communautés. Nous nous engageons également à renforcer nos partenariats et à mobiliser davantage de ressources pour améliorer la vie des enfants vulnérables du Burundi.

FVS-Amie des Enfants et ses bénéficiaires tiennent à remercier les partenaires locaux et internationaux, les donateurs, et tous ceux qui ont contribué par leur expertise et soutien précieux pour le succès de FVS-Amie des Enfants en 2023 dans la réalisation de sa mission.

Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Spès Nihangaza
Co-Fondatrice et Directrice Exécutive
FVS-Amie des Enfants

INTRODUCTION

La FVS-Amie des Enfants est une association sans but lucratif qui a plus de trente ans d'expérience et qui se réjouit d'avoir expérimenté des approches qui ont réussi et qui ont à un certain moment influencé des politiques nationales. C'est le cas de la prise en charge communautaire des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) à travers les Groupes de Solidarité (GS) et les Comités de Protection des Enfants (CPE).

La vision de FVS-Amie des Enfants : être leader des acteurs du développement au Burundi pour le bien-être des enfants tout en contribuant à construire une société solidaire pour le relèvement des personnes vulnérables avec équité des genres.

La mission de FVS-Amie des Enfants : contribuer à l'épanouissement des enfants vulnérables à travers l'accès aux services sociaux de base et lutter contre les inégalités basées sur le genre.

Pour mieux atteindre sa mission, la FVS-Amie des Enfants oriente ses actions dans différents domaines. Ce rapport est articulé autour de 5 axes d'intervention de la FVS-Amie des Enfants :

1. La protection et défense des droits des enfants ainsi que la lutte contre les inégalités basées sur le genre ;
2. L'éducation et appui psycho-social des OEV ;
3. La santé, lutte contre le VIH/SIDA, le Covid 19 et promotion des Mutuelles Communautaires de Santé ;
4. Le renforcement économique des ménages prenant en charge les OEV ;
5. La coordination et le développement stratégique de l'organisation.

Les groupes ciblent des actions de la FVS-Amie des Enfants sont catégorisés en groupes-cibles directs et indirects selon la nature des actions fournies. Les groupes cibles directs sont essentiellement les bénéficiaires qui sont:

- Les orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) ;
- Les parents et tuteurs des OEV ;
- Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ;
- Les jeunes vulnérables.

Les groupes cibles indirectes sont :

- les groupes de solidarité (GS) ;
- les Comités de protection des enfants (CPE) ;
- les partenaires communautaires.

Les zones d'interventions de la FVS-Amie des Enfants :



Qui sont nos bénéficiaires ?

La FVS-Amie des enfants encadre

9.241 groupes de solidarité



Composés de
241.824 membres dont



189.936 femmes et
51.888 hommes
prenant en charge

137.400 OEV dont



80.906 filles et
56.494 garçons

AXE 1 : LA PROTECTION ET DEFENSE DES DROITS DES ENFANTS AINSI QUE LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES BASEES SUR LE GENRE

Dans le but d'atteindre sa mission, la protection et la défense des droits des enfants ainsi que la lutte contre les inégalités basées sur le genre est l'une des axes dans lesquelles, FVS-Amie des Enfants intervient avec Cinq(5) Objectifs suivant **(1)** Contribuer à la prévention des cas de violences faites aux enfants **(2)** Assurer la médiation communautaire pour le règlement des conflits civils impliquant les OEVs dans la zone d'intervention **(3)** Assurer la défense des enfants lésés dans leurs droits **(4)** Mener des interventions dans les 11 Centres Pénitentiaires au profit des mineurs et nourrissons la défense des enfants lésés dans leurs droits **(5)** Contribuer à la prévention des Violences Basées sur le Genre (V.B.G) perpétrées aux femmes et aux enfants. Pour arriver à répondre aux objectifs fixés, les interventions principales ont été réalisées entre autres **(i)** les sensibilisation au niveau communautaire et les formation des animateurs sociaux, des représentants des CPE, des représentants des GS et des représentants des écoles des parents tuteurs et membres des GS sur les droits de l'enfant et sur la prévention des violences basées sur le genre (VBG) faites aux enfants et aux femmes **(ii)** l'accompagnement des CPE dans les enregistrements tardifs des naissances non déclarés à l'Etat Civil **(iii)** la réinsertion des enfants dans leurs familles **(iv)** enregistrement dans l'état civil des enfants non déclarés. Les résultats atteints ainsi que les taux des réalisations de Janvier jusqu'au mois de Septembre 2024 sont définis par objectif.



Sensibilisation des membres des GS sur les droits des enfants en province Gitega

Au cours de la période, des sensibilisations /formations/recyclages sur le code de conduite du personnel en matière de protection et défenses des droits des enfants et la diffusion des textes de lois tels que le code des personnes et de la famille et la loi réprimant les violences basées sur le genre ont été réalisés. Enregistrement dans l'état civil des enfants non déclarés et la réinsertion des enfants dans leurs familles ont été parmi les activités prioritaires.

- **49.975 membres GS** ont été sensibilisés sur les droits des enfants.
- **36 clubs de droit de l'enfant** ont été mis en place et formés en milieu scolaire.
- **16.131 enfants** qui n'avaient pas été déclarés à la naissance ont pu avoir des extraits d'acte de naissance leur permettant entre autres d'avoir une identité et l'accès à l'école et à autres services administratifs de base. Cette activité fut un grand succès cette année en particulier grâce au soutien de l'AMADE Mondiale dans le cadre du projet « Promotion de l'enregistrement des naissances à travers la digitalisation de l'état-civil ». En modernisant le système d'enregistrement de l'état civil dans la commune de Rumonge par la digitalisation, la FVS en collaboration avec les agents de l'état civil compte régulariser durant une période de 18 mois au moins 5.000 nouveau-nés et 2.000 enfants de moins de 17 ans.
- **620 enfants** ont bénéficié du soutien des conseils de familles créés pour soutenir les OEV et gérer les conflits avec les enfants vulnérables.

- **475 enfants ont été réinsérés** dans leurs familles.



Une séance de médiation communautaire, qui a abouti à la réunification familiale en province Bururi et la réinsertion d'un OEV qui avait brûlé une maison d'un voisin, et qui avait fui pour vivre en province Gitega

Afin de permettre le règlement des conflits civils impliquant les OEVs, l'activité principale est d'assurer une protection et la défense des droits des enfants en travers les médiations communautaires en impliquant tout acteur communautaire (membres des CPE, des GS, ABAHUZA, les comités collinaires VBG, etc) qui peut contribuer pour le bien-être de l'enfant. **1.378 enfants ont** bénéficié des médiations des litiges à l'amiable.

Toujours dans le but de protéger leurs droits, les enfants ayant les problèmes juridiques ont été identifiés, accompagnés et défendus.

- **Parmi 1.427 enfants identifiés** ayant des problèmes juridiques susceptibles d'être portés devant les juridictions grâce à l'intervention des CPE en collaboration avec le personnel de terrain,
- **710 d'entre eux ont été défendus** par les Avocats et les Assistants juridiques de FVS-Amie des Enfants devant la justice,
- **331 enfants ont été rétablis dans leurs droits.**

La FVS-Amie mène également des interventions dans les 11 Centres Pénitentiaires au profit des mineurs et nourrissons la défense des enfants lésés dans leurs droits. Dans ces centres pénitentiaires, **129 mineurs en conflit avec la loi ont été identifiés et la défense en justice a été assurée pour 98 mineurs.**

Afin de réduire les cas des Violences Basées sur le Genre (VBG) perpétrées aux femmes et aux enfants, la FVS-Amie contribue à travers diverses actions de prévention :

- **FVS-Amie des enfants a organisé des formations sur la prévention des VBG en milieu scolaire auprès de 1.035 personnes**, pour les assistants sociaux, les représentants des CPE, les représentants des GS et des enseignants des écoles fondamentales et **34 journées d'échange d'expérience** ont été organisée ; la FVS-Amie des Enfants a organisé avec ses acteurs pour lutter contre les VBG faites aux femmes et aux enfants.
- **Des formations sur la Politique de lutte contre les Exploitation et Abus Sexuelle (PEAS) auprès 2.049 personnes**, à savoir les membres du personnel et des structures communautaires (notamment les membres des GS et CPE).

- Dans le cadre de sa collaboration avec CARE International au Burundi pour le programme GEWEP III, la FVS promeut la « Belle Colline », « une colline où la femme et l'enfant ont un bien être intégral »



Francine Habonimana, résidente de la colline Kibenga (Bubanza) qui a reçue des leçons du modèle de Belle Colline de la colline témoigne :

« Les violences faites aux femmes ont sensiblement baissé dans notre localité. Tu peux passer toute la journée à chercher un cas de VBG et ne trouver qu'une miette. Tout ça, c'est le fruit de ce modèle belle colline »

HISTOIRES DE SUCCES.

Sur la colline de Rushungura en commune Rutana, une femme veuve de 3 filles dont l'ainée âgée de 10 ans, après avoir perdu le père de leur famille, la belle-mère du veuve en conspirant avec ses beaux-frères et belles sœurs ont maltraité cette veuve et ses enfants non seulement en spoliant tous les biens délaissés par leur père mais aussi en démolissant leur maison pour les faire expulser dans la rue.

Les CPE de ladite collinaires après avoir constaté ce cas de violation grave des droits de cette famille ont saisi les notables collinaires qui traitent pour le moment les conflits communautaire au premier degré pour rétablir cette familles dans leurs droits mais en



vain. Comme les notables collinaires et les CPE sont encadrés conjointement sur le droit de l'enfant, ils ont ensemble contacté la FVS-Amie des Enfants avec ces 3 filles pour demander son appui, FVS-Amie des Enfants a introduit ce dossier via son avocat devant le tribunal de résidence de Rutana pour demander tous les biens de la famille (les terres cultivables spoliées, les tôles, les portes et les fenêtres qui étaient sur la maison démolie) ainsi que la chèvre qui appartenait à cette famille. La famille a eu gain de cause dans le jugement rendu par ce tribunal et tous les biens spoliés par la famille du père des enfants ont été retournés à la famille de la veuve qui prend en charge ces 3 filles. Tout ça a été réalisé grâce à l'implication nette des CPE collinaires et les notables collinaires.

AXE 2 : L'EDUCATION ET APPUI PSYCHOSOCIAL DES OEV

Pour atteindre sa mission, FVS-Amie des Enfants a compris que l'éducation pour ces bénéficiaires un secteur incontournable pour leur avenir et l'avenir du pays. Cet à cet effet que l'axe éducation et accompagnement psychosocial des OEV est un domaine important dans le but de changer le nom OEV en leader pour ses bénéficiaires. Pour y arriver, FVS-Amie des Enfants a fixé un objectif « **Standardiser le système d'identification des OEV** » ainsi que les principales interventions : (i) l'identification des OEV selon des critères objectifs et standardisés (ii) accompagnement des GS dans leurs activités préparatoires des campagnes de distribution des kits scolaires (iii) le suivi scolaire des OEV (iv) appui aux parents tuteurs des OEV pour avoir des certificats de naissance dans le but d'inscrire leurs enfants à l'école, (v) identification, la prise en charge et/ou le référencement des OEV accusant des difficultés psychologiques (vi) formation professionnelle et réinsertion économique des OEV déscolarisés. (vii) activités récréatives pour l'épanouissement des enfants en vue de les motiver à rester à l'école.

Parmi ses activités phares, la FVS encadre les GS pour la distribution des kits scolaires aux enfants vulnérables. Cette activité, débutée par la FVS-Amie des Enfants en 1992, est prise en charge depuis 2001 par les membres des GS qui soutiennent les enfants vulnérables à travers leurs cotisations hebdomadaires. Cette année, les GS ont octroyés des kits scolaires à **113.382 enfants grâce eux cotisations totalisant 830.752.706 Fbu.**



Les enfants ayant reçu les kits scolaires durant le lancement officiel de la campagne de distribution des kits scolaires

Les membres des CPE et des GS continuent les visites scolaires pour améliorer la rétention scolaire. A cet effet **63.830 enfants ont bénéficié du suivi scolaire** et **3.674 ont été encadrés en activités récréatives.**

9.720 parents et tuteurs d'OEVs ont été appuyés pour obtenir des documents administratifs exigés pour inscrire leurs enfants à l'école afin de faciliter l'accès à l'éducation et à la rétention scolaire ainsi que pour remplir les dossiers scolaires.

Cependant, lorsque la rétention scolaire n'a pas été possible, la FVS a également assuré la **formation en métiers** divers (la couture, la boulangerie, la mécanique, la soudure, l'art culinaire salon de beauté, etc.) **de 64 jeunes déscolarisés et 62 d'entre eux ont été réinsérés dans un emploi ou ont pu commencer leur propre activité économique.** Ceci a eu lieu en particulier dans le cadre de deux projets : « Insertion socio-économique des jeunes pour la paix et le développement : Inkingi z'amahoro mwiterambere » (financé par l'Union Européenne via KIYO) et « Empowering Youth Together » (ou « Twese Hamwe Mw'iterambere Ry'urwaruka » (KIYO-DGD).

Dans le cadre de l'identification et la prise en charge des OEV ayant barrières psychologiques les empêchant un bon épanouissement, 758 enfants ont été identifiés et 682 ont bénéficié de prise en charge dans des centres spécialisés.

HISTOIRES DE SUCCES.

Témoignage de Gilbert ITERITEKA, 12 ans, originaire de Giharo, province Rutana nouvellement accepté à l'école Amie des Enfants de Matana

« Je suis le troisième dans une fratrie de six enfants. Chez nous, nous sommes très pauvres. Mes parents ont une petite parcelle où ils ont bâti une petite maisonnette. Nous n'avons même pas de lopins de terre où cultiver. Il y a un groupement de solidarité Nawe N'uze sur notre colline qui m'a donné le matériel scolaire, sinon j'allais abandonner l'école. Un jour, les membres de ce groupement sont venus à la maison. Ils ont dit à mon père qu'ils cherchent un enfant qui peut passer le test pour aller à l'Ecole Amie des Enfants de Matana. Mon père leur a répondu qu'il a un enfant qui est sur le point d'abandonner l'école suite au manque de matériel scolaire. Quand je rentrais à la maison après les heures d'étude, je ne trouvais rien à manger. Je passais toute la journée le ventre vide. Je pouvais même dormir sans rien manger. Je m'absentais en classe pour aller chercher du travail afin de gagner de l'argent. J'allais dans la zone Gakungu pour arroser les champs de palmier. Comme ça l'argent que je gagnais, je l'utilisais pour acheter de la nourriture pour ma famille. Mes parents aussi partaient chercher du travail pour avoir de quoi acheter de la nourriture. S'ils ne gagnaient pas d'argent, nous dormions sans rien manger.

Aujourd'hui, j'étudie gratuitement. Je dors bien. Quand j'étais à la maison, je dormais sur la natte car nous n'avons pas de matelas. La vie à l'école est formidable, j'ai trouvé des amis. J'espère que je réussirai mes études toutes les années que je passerai à cette école. Quand je terminerai mes études, je vais chercher un emploi pour que je puisse subvenir aux besoins de ma famille ».

AXE 3 : LA SANTE, LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LE COVID 19 ET PROMOTION DES MUTUELLES COMMUNAUTAIRES DE SANTE

La santé des OEV et leurs ménages tuteurs est parmi les priorités de FVS-Amie des Enfants, c'est pour cela que des interventions préventives de santé communautaires ont été toujours à l'agenda dans les planifications stratégiques et opérationnelle, y compris les mutualités de santé communautaire. Pour cet axe, les principales activités planifiées sont surtout les sensibilisations des membres des GS sur les mesures préventives en matière de la santé communautaire et à l'adhésion aux MTT, des formations des animateurs sociaux, des membres des CPE, des GS, des GASC, etc. qui sont des agents en œuvre des activités de santé communautaires et qui facilitent la gestion des adhésions aux MTT.

Dans le but d'assurer la santé des membres des GS et de la communauté en général, 45.089 des animateurs et des responsables des GS, CPE, GASC ont été formés sur les mesures de prévention des épidémies (la variole simienne, le Covid-19, etc.) ainsi que le dépistage précoce du VIH/Sida.

Concernant la lutte contre la malnutrition des enfants, **39 Animateurs Sociaux ont été formés sur le module de nutrition, menant à 19.046 étant sensibilisés à l'éducation nutritionnelle** lors des descentes d'encadrement des GS.

39 Animateurs Sociaux en province Bubanza ont été formés sur le module de vaccination (calendrier vaccinal et les maladies évitables par la vaccination).



En province Gitega, les repas servis aux enfants de moins de 5 ans après démonstration des bonnes pratiques culinaires pour l'amélioration de la nutrition

Cette année, afin de permettre l'accès financier aux soins de santé pour les personnes à faible revenu et les OEV et leurs familles d'accueil en particulier, **13 Animateurs Sociaux ont été formés** sur les techniques de sensibilisation et la gestion des adhésions en provinces (Bururi, Cibitoke et Makamba) et **74.722 personnes ont été sensibilisées pour l'adhésion à la MTT.**

Les CMS de Bururi et Mabanda ont pour mission d'accueillir des personnes en provenance des différentes communes de la province de Bururi et Makamba. Parmi ces personnes, il y en a ceux qui viennent pour le dépistage volontaire, d'autres qui figurent dans la base des bénéficiaires qui viennent s'approvisionner en ARV. Les infirmiers organisent aussi des visites à domicile et font des sensibilisations sur la prévention et le dépistage du VIH. A cet effet :

- 64.566 personnes ont été sensibilisés pour la prévention et le dépistage du VIH ;
- 1.077 personnes ont été dépistées ;
- 244 personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ont été mises sous traitement ARV ;
- 24 femmes ont été accompagnées sous protocole PTME ;
- 832 PVVIH ont été accompagnées pour une observance de traitement.

Afin d'assurer la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles dans les CMS de Bururi et Mabanda et faire la référence pour les autres provinces **51 victimes de violences sexuelles ont été accompagnées.**

HISTOIRES DE SUCCES.

Témoignage d'Odette NDAYIZIGA du groupe Umwana s'uwumwe de Musaga, Bujumbura Mairie

« Dans nos groupements de solidarité, nous cotisons chaque année pour les acheter le matériel scolaire en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables. Nous les faisons soigner lorsqu'ils ou elles tombent malades. Pour un enfant qui a des soucis et qui nous demande du soutien, nous faisons tout notre possible pour qu'il se sente mieux en collaboration de FVS.

Un jour, une maman de quatre enfants de notre groupement a été emprisonnée. Les enfants étaient restés seuls à la maison sans rien à manger. La maman qui était en prison était une veuve de quatre enfants. J'ai présenté le cas à la FVS. FVS a envoyé une équipe pour aller assister les enfants de la maman qui était en prison. Nous leur avons acheté le riz, les haricots, de l'huile et nous leur avons laissé de l'argent pour se rationner pendant un moment.

Un autre cas que nous avons assisté est celui d'un enfant orphelin de père. L'enfant était malade. Sa maman qui arrivait à peine à nourrir ses enfants, l'avait fait soigner pendant une longue période mais les médicaments ne répondaient pas. Sa situation devenait de plus en plus compliquée. J'ai présenté le cas à la FVS. On m'a conseillé d'aller mobiliser les fonds dans les groupements de solidarité pour payer les frais des soins de santé de l'enfant. Celui-ci a été soigné à l'hôpital CMCK. Le médecin a découvert dans le nez de l'enfant un corps étranger en plastique qui avait infecté et perforé une partie du nez de l'enfant. Il sentait très mal au point ne pouvait s'approcher de lui, même sa maman. A l'école, tout le monde fuyait sur son passage. L'enfant était frustré. Eventuellement l'enfant a été opéré à l'hôpital CMCK et les médecins ont retiré ce corps étranger. Aujourd'hui, il est tiré d'affaire, il est sain et sauf grâce aux efforts et à la compassion des membres des VSLA Nawe N'uze. Nous remercions la FVS qui nous encadre et nous accompagne en tout ».



Témoignage de Diane NIYONGERE, bénéficiaire de la FVS-Amie des Enfants.

« Je suis une personne vivant avec le VIH-SIDA. Je suis prise en charge par la FVS à l'antenne Bururi. Après avoir su que j'étais enceinte de mon premier enfant, au troisième mois de grossesse, je me suis rendue à la FVS à l'antenne Bururi où j'ai été prise en charge. Ils ont examiné ma charge virale et ils ont affirmé qu'elle était bonne. A neuf mois de grossesse, ils m'ont conseillé d'aller accoucher à l'hôpital et de signaler à la sage-femme que je suis séropositive. Tout s'est bien déroulé. Avant que je donne le sein à mon enfant, ils l'ont mis sous traitement préventif pendant les trois premiers mois. Après cette période, je suis retournée à la FVS pour signaler que mon enfant avait totalisé six mois et ils l'ont mis sous Bactrim jusqu' à une année. On m'a conseillé de sevrer l'enfant à six mois de naissance et de continuer à lui donner le lait. J'ai arrêté de donner la Bactrim à mon enfant à l'âge d'une année après l'avoir diagnostiqué et dépisté séronégatif.



Diane NIYONGERE

Par la suite, j'ai conçu mon deuxième enfant. A trois mois de grossesse, je suis retournée à la FVS pour me faire examiner ma charge virale. Les résultats étaient bons. Comme pour le premier enfant, j'ai accouché à l'hôpital. J'ai signalé à l'équipe médicale que je suis séropositive. Dès la naissance, l'enfant a été directement mis sous traitement préventif pendant les trois premiers mois ; puis sous Bactrim à une année, puis je l'ai sevré à année. J'ai conçu mon troisième enfant et tout s'est bien déroulé comme pour les autres enfants. Je n'ai eu aucun souci. Je vous affirme que mes trois enfants sont bien portants. Ils sont tous séronégatifs. Je remercie le personnel soignant où je prends les médicaments qui m'a fort assisté et accompagné avec empathie. J'ai suivi leurs conseils et je les remercie. »

AXE 4 : LE RENFORCEMENT ECONOMIQUE DES MENAGES PRENANT EN CHARGE LES OEV

La prise en charge communautaire des enfants vulnérables serait impossible dans un contexte de pauvreté extrême. C'est pour cela qu'afin d'améliorer cette prise en charge des OEVs et d'assurer la pérennité des activités entreprises, la FVS-Amie des Enfants s'investit dans le renforcement des capacités économiques des ménages tuteurs d'enfants vulnérables. Le développement de l'approche « Nawe n'uze » a été une des voies adoptée par la FVS-Amie des Enfants avec la création et le développement des groupes de solidarité de prise en charge des Enfants composés par les ménages parents/tuteurs d'OEV. La FVS-Amie des Enfants fournit une éducation économique pour les groupes de solidarité afin de contribuer à accroître les revenus de leurs membres pour qu'ils soient en mesure de s'auto-développer et de prendre en charge les OEV de leur ressort. **Dans le but de contribuer à l'augmentation des revenus des ménages tuteurs d'OEV :**

- **9.241 GS partenaires** ont été encadrés par la FVS, composés de **241.824 membres** (dont **189.936 femmes et 51.888 hommes**) prenant en charge **137.400 OEV**.
- **40.561** membres ont bénéficié du renforcement de leurs capacités sur l'approche Nawe Nuze et sur l'entrepreneuriat.
- **949 GS ont déjà bénéficié de la connexion avec DUKUZE MF** pour le renforcement de leurs activités économiques.
- La FVS assiste également les GS à se regrouper en coopératives afin qu'elles puissent bénéficier de la reconnaissance juridique qui leur permet de pratiquer leurs économiques et sociales avec plus d'aisance. A ce jour, plus de 850 GS (composés de 25.709 membres) sont regroupés en **28 coopératives agréées et fonctionnelles**.
- Pour améliorer les revenus des communautés qui prennent en charge les enfants vulnérables, l'un des outils les plus efficaces et innovants à notre disposition a été l'approche FCAP (Facilitated



Distribution des vivres aux OEVs en province Bururi après la récolte des cultures qui a été augmentée grâce la pratique de l'approche FCAP qui permet d'augmenter les



Des OEVs recevant des petits animaux d'élevage de la part des membres des GS en province Bururi

Collective Action Process ou processus d'action collective facilitée). Cette approche participative permet aux communautés de s'organiser et d'agir collectivement pour mieux concevoir des projets qui répondent aux problèmes de la communauté. Se rajoutant à Spark MicroGrants, la Fondation Arcanum, World Centric et Partners for Equity soutiennent les activités de **69 communautés FCAP** (l'élevage petit et gros bétails, le commerce des produits du palmier à huile et l'agriculture).

- Pour les foyers vulnérables avec difficile accès à l'électricité, la FVS a fourni des **lampes rechargeables pour 607 ménages**.



Les différentes activités d'autonomisation des ménages vulnérables dans le cadre du projet en collaboration avec l'UNICEF « Contribuer à la résilience des ménages à travers les groupes de solidarité (GS) des provinces de Rutana et Ruyigi afin de lutter contre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans »

HISTOIRES DE SUCCES.

Témoignage d'Yvonne RYAKIYE, membre de longue date d'un GS de Busoro à Bujumbura-Mairie.

« Nous étions une situation misérable, pendant la période de crise socio-politique, après l'assassinat du Président Melchior Ndadaye en 1993. Plusieurs enfants étaient devenus orphelins sans personne pour les secourir. Les veuves étaient devenues nombreuses. Les familles étaient séparées. Nous étions dans la détresse. Les enfants mourraient de faim. Ils n'étudiaient pas.



Yvonne RYAKIYE

C'est ainsi que nous avons commencé à pratiquer Nawe N'uze. C'est Madame Spès NIHANGAZA qui nous a rassemblé et nous a initié à pratiquer Nawe N'uze. Elle nous a d'abord aidés à élever nous enfant. Nous enfants ont réintégré l'école. C'est Madame Spès NIHANGAZA qui nous donnait leurs cahiers et les uniformes. C'est elle qui nous donner à manger. Nos maisons étaient démolies par le passage de la crise. Madame Spès nous a aidés à les réhabiliter. Par la suite, elle nous a initiés à Nawe N'uze. Nous avons joué Nawe N'uze jusqu' à ce que nous cessions de quémander. Nous sommes devenus aptes d'acheter les cahiers pour les enfants, subvenir à nos besoins. Auparavant, les enfants mangeaient une fois par jour. Mais grâce à Nawe N'uze, les enfants mangent trois fois par jour. Dans Nawe N'uze, nous épargnons, on nous donne des crédits. Grâce à ces crédits, nous avons pu réaliser le petit commerce comme activité génératrice de revenus. Désormais, nous menons une vie meilleure. Nous avons créé d'autres groupements de solidarité. Nous avons tout d'abord créé le groupement « DUSHIGIKIRE IMPFUVYI », puis le groupement « DUFATANE MUNDA ».

Nous avons créé le groupement des jeunes " NDERAGAKURA 1 et 2", nous avons un effectif de 150 membres de ces groupements. Les enfants du groupement de solidarité « Garukirimpfuvyi 1 » ont fait le partage des actions jeudi passée. Ils ont partagé une somme de quatre millions Francs Burundais. Nawe N'uze s'est étendue sur toute la localité de Busoro. Les hommes, les femmes et les enfants pratiquent Nawe N'uze

Auparavant, j'habitais dans une maison en bois. Mais aujourd'hui, j'habite dans une maison en dur. Ma chère NIHANGAZA est venue me rendre visite. Elle a été surprise par notre bravoure. »

Un grand bravo à la communauté FCAP de Ruhando à Buriri qui incarne la valeur fondamentale promulguée par la FVS-Amie des Enfant: « Umwana si uw'umwe », « L'enfant appartient à notre communauté »

En avril 2024, une jeune femme a subi une césarienne à l'hôpital de Rutovu. Le bébé a été récupéré saint et sauf mais la mère est morte pendant l'intervention. L'hôpital et la famille avait décidé de transférer le nouveau dans un l'orphelinat, mais la communauté FCAP de Ruhando, qui a été présente pour accompagner la famille, a refusé que l'enfant soit placé à orphelinat : « L'enfant appartient à notre communauté, nous avons le devoir moral de l'élever comme notre propre enfant ! » ont-ils déclaré haut et fort. La communauté a récupéré l'enfant et, grâce aux fonds de la caisse d'entraide mutuelle, a acheté du lait et tous les vivres nécessaires pour l'enfant. Une équipe de jeunes femmes a également été désignée pour encadrer la grand-mère de l'enfant, matin et soir et à tour de rôle, pour l'hygiène de l'enfant. L'enfant a maintenant 7 mois et se trouve en très bonne santé.



AXE 5 : LA COORDINATION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

La FVS-Amie des Enfants se mobilise continuellement pour d'améliorer la coordination et du développement général de l'organisation afin de mieux accomplir sa mission et son engagement à l'égard des populations vulnérables du Burundi. A cet effet, diverses visites de supervisions aux antennes provinciales et à l'Ecole « Amie des Enfants » de Matana ont été effectuées par les membres de la Direction, les cadres des Programmes et des Finances, ainsi que les Conseillers Techniques. Les Coordonnateurs d'Antennes ont à leur tour fait des descentes de suivi des activités sur terrain. **17 visites de supervision ont été effectuées dans les antennes.**

Dans ce même esprit, la FVS organise aussi le renforcement des capacités des responsables des structures communautaires : **23 réseaux Umwana si uw'umwe ont été réhabilités, 2 réunions de coordination** avec les représentants des réseaux « Imboneza » ont eu lieu et **7 représentants des réseaux « Imboneza »** ont été formés sur différents thèmes en tant que formateurs (pour pouvoir ensuite dispenser ces formations auprès des responsables des GS).

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, la FVS-Amie des Enfants a participé dans plusieurs ateliers et événements qui ont été organisés au niveau local et international. Beaucoup de partenaires potentiels ont été rencontrés dans ce cadre et **2 partenaires rencontrés ont pris des nouveaux engagements d'appuyer les activités de l'organisation.**

Sur 949 GS référés à DUKUZE, 604 GS ont bénéficié des microcrédits. Le personnel continue les sensibilisations pour que les GS matures aient accès aux services financiers offerts par DUKUZE MF et une extension des services de DUKUZE a été proposée dans de nouvelles provinces.

Plusieurs activités de plaidoyer ont été organisées :

- Durant la célébration de la journée de l'enfant africain à Bujumbura, une journée de plaidoyer a été à l'intention des Autorités publiques, des Partenaires financiers et de mise en œuvre locaux et internationaux pour promouvoir une éducation gratuite et obligatoire afin de ne laisser aucun enfant pour compte. **L'une des principales recommandations à l'issue de cette journée était d'organiser un plaidoyer pour**



Panel d'échange et de plaidoyer pour l'éducation pour tous et de qualité lors de la célébration de la journée de l'enfant Africain

recommandations à l'issue de cette journée était d'organiser un plaidoyer pour

l'éducation pour tous et de qualité jusque qu'à la fin du premier cycle (à l'âge de 15 ans).

- Après le refoulement de la Tanzanie de 40 jeunes burundais, la FVS a plaidoyé pour la Plateforme de protection des enfants en province Makamba puisse contribuer pour la réinsertion de ces jeunes en commune Mabanda;
- Durant la journée de lancement de distribution des kits scolaires, la FVS a tenu à sensibiliser les partenaires sur l'éducation inclusives, sur l'enregistrement des naissances et des enfants non enregistrés , à la conscientisation des enfants OEV pour leur appropriation aux activités scolaires et à plaider en faveur des membres des G S pour la facilitation à l'accès facile aux documents administratifs ainsi qu'à l'accès facile à des extraits de naissance pour les enfants.

Pour pérenniser ses actions, la FVS assure également le suivi des institutions créées pour le maintien de leur mission et leur développement. Les membres des GS ont été actifs pour assurer la légalisation de leurs groupes à travers la recherche des reconnaissances administratives et statuts notariés. Le personnel de la FVS a également effectué un plaidoyer durant les différentes réunions organisées par l'administration afin de permettre aux GS de continuer à pratiquer leurs activités selon les règles établies par l'administration, en particulier la Banque de la République du Burundi.

CONCLUSION GENERALE

Depuis 1992, la mission de la FVS-Amie des Enfants a été de réaliser des activités visant le bien-être des Enfants en général et des Orphelins et Autres Enfants Vulnérables (OEV) en particulier. Les approches de prise en charge des OEVs ont évoluées allant de **l'appui direct** aux OEV par l'Organisation jusqu'à **la création des structures communautaires** qui sont respectivement de prise en charge des OEVs (les groupes de solidarité(GS) comprenant les parent-tuteurs des OEVs) et protection et défense des Enfants (Comité de protection des enfants(CPE)). Les groupes de solidarité (GS) évoluent jusqu'à la naissance des coopératives, réseaux communaux et des communautés FCAP qui disposent des activités génératrices de revenus réels en vue de subvenir aux besoins fondamentaux des Enfants nécessiteux.

En 2025, nous continuerons à œuvrer pour un avenir meilleur pour les enfants du Burundi. Nous nous engageons à :

- Mobiliser des ressources financières pour réaliser efficacement la mission de l'Organisation et atteindre les objectifs comme fixés dans le plan stratégique et plan d'action 2025.
- Développer de nouveaux programmes pour répondre aux besoins spécifiques des OEVs.
- Renforcer et étendre les approches dans les provinces d'intervention et dans d'autres provinces.
- Plaider pour les droits de l'enfant et pour un environnement protecteur pour tous les enfants.
- Maintenir du bon partenariat avec l'Administration, les Services sectoriels et les Partenaires financiers

Nous sommes convaincus que, ensemble, nous pouvons faire une différence dans la vie des enfants du Burundi. Nous vous remercions de votre soutien et vous invitons à poursuivre votre engagement à nos côtés.

Cordialement,

L'équipe de FVS-Amie des Enfants

Protéger un enfant, c'est préparer l'avenir